

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 1^{er} septembre.

L'an deux mil vingt le mardi 1^{er} septembre à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 25/08/2020

Date d'affichage 25/08/2020

Etaient présents :

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Procurations :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Chrystelle VINCENT, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés :

Était absent non excusé :

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Marion VEISTROFFER a été élue secrétaire de séance.

TARIFS PERISCOLAIRES

Alexandra FOUCAULT de la commission Enfance et Jeunesse expose que suite à la délibération 2020-029, un complément concernant les tarifs garderie sur le temps périscolaire et accueil de loisir est nécessaire.

La société de restauration applique une hausse de tarif de 1.795%. Cette hausse s'appliquera à partir du 1^{er} Septembre 2020. Par ailleurs, dans le cadre du passage à la semaine à 4 jours, il convient de mettre en place les tarifs du mercredi.

	Quotient < 1000 €	Quotient > 1000 €
Journée vacances	4€	5€
Demi-journée vacances	2€	3€
Mercredi journée entière	4€	5€
Mercredi après-midi	2€	3€
Garderie matin périscolaire	0.95 €	1 €
Garderie soir périscolaire	0.95 €	1 €
Garderie matin centre loisirs	0.40 €	0.80 €
Garderie soir centre loisirs	0.40 €	0.80 €
Repas midi	3.52€	3.54€

Monsieur Le Maire propose de valider ces tarifs et que la commission enfance se réunisse pour revoir les prix pour 2021.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 1 voix

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20200901-2020-053-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/09/2020

Affichage : 07/09/2020

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 4 septembre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

